

POL701-01 – CONCEPTS ET MÉTHODES EN POLITIQUE APPLIQUÉE
AUTOMNE 2025
PROFESSEUR : ADIB BENCHERIF, PH. D.

Horaire de cours : Mercredi de 8h50 à 11h40

Local du cours : A1-108

Courriel : Adib.Bencherif@USherbrooke.ca

Disponibilité : avant ou après le cours ou via courriel (consignes en classe)

Date de retrait : 15 septembre 2025

Date d'abandon : 15 novembre 2025

PLAN DE COURS

« Avis. Tout le matériel didactique fourni dans le cadre du cours est protégé par droits d'auteur. Toute distribution, communication, publication ou diffusion, sans le consentement préalable de la personne titulaire des droits d'auteur, à des tiers ne faisant pas partie du cours est prohibée, sous peine de sanction disciplinaire (Règlement des études [Règlement 2575-009] articles 9.4.2 al. 1 et 9.5.7) ».

CIBLE DE FORMATION

Se familiariser avec les méthodes utilisées en politique appliquée et comprendre les enjeux épistémologiques, éthiques, empiriques et théoriques que celles-ci recouvrent. Maîtriser l'application de telles méthodes.

CONTENU DU COURS

Exposé des différentes méthodes en politiques appliquées et des débats que ces méthodes sous-tendent. Transposition à des situations politiques concrètes aux niveaux municipal, national et international. Évaluation de la pertinence d'une approche en fonction du cas à étudier.

CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES

Ce séminaire veut amener les étudiantes et étudiants à développer des connaissances méthodologiques et les capacités nécessaires pour planifier une recherche d'envergure en science politique. Si bien qu'au terme de ce séminaire, les étudiantes et étudiants auront approfondi leurs connaissances de la méthode en science politique et seront plus en mesure de rédiger un projet de thèse de qualité, tant par son contenu que par sa forme. Tout au long du trimestre, les étudiantes et étudiants devront se familiariser avec les principaux courants méthodologiques, les fondements épistémologiques de la formulation d'une problématique et de la vérification d'hypothèses, l'imposition de priorités de recherche par l'environnement sociétal, de même qu'avec les avantages et contraintes des principales méthodes de recherche. Les étudiantes et étudiants seront également initiés à l'opérationnalisation des concepts et aux différentes techniques de cueillette de l'information.

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Le cours prendra la forme d'un séminaire. Ainsi, si lors des premières rencontres, il y aura une partie plus magistrale, le rôle du professeur sera surtout d'animer les discussions sur les deux thèmes abordés lors des séances, le premier lié à la méthodologie, plus particulièrement au design de recherche et aux différentes étapes d'élaboration d'un projet de recherche, et le second aux grandes approches théoriques et aux enjeux épistémologiques, ontologiques, normatifs ainsi qu'aux limites associées.

MODES D'ÉVALUATION ET ÉCHÉANCE

L'évaluation comporte six volets. En premier lieu, les étudiantes et étudiants devront participer de manière active en classe. Une participation active implique une présence en classe et une participation respectueuse et pertinente en dialogue avec le contenu et le propos de ses collègues (5 %). En second lieu, les étudiants et étudiantes devront effectuer un exposé oral en groupe qui portera sur les méthodes, techniques et/ou le design de recherche/étapes du projet de recherche. Lors de la séance, les étudiantes et étudiants ayant réalisé l'exposé oral coanimeront avec l'enseignant, une partie du séminaire (15 %). Ils sont invités à contacter l'enseignant une semaine avant l'exposé en classe. Ensuite, les étudiantes et étudiants seront invités à préparer un avant-projet de recherche en respectant les étapes de la démarche scientifique. Cet avant-projet devra être soumis en deux parties, puis soumis dans son entièreté, selon l'horaire prévu. Les deux parties compteront pour 20 points chacune. Les personnes étudiantes seront aussi appelées à effectuer un exercice d'évaluation par les pairs valant 10 points. Un examen final aura aussi lieu pour évaluer la compréhension globale sur le plan méthodologique et sur les approches théoriques. L'examen final compte pour 20 points. Le projet sera présenté en 180 secondes maximum en classe par les étudiantes et étudiants. La présentation comptera pour 10 points. Les consignes détaillées seront données en classe et sur Moodle.

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
<i>Participation active</i>	5 %	Tout au cours du semestre
<i>Exposé oral et animation de séance</i>	15 %	Selon la séance choisie
<i>Avant-projet de recherche 1</i>		
1. <i>Identification du problème de recherche et pertinence de la recherche</i>	20 %	15 octobre 2025
2. <i>Problématique et bibliographie commentée</i>		
<i>Évaluation par les pairs</i>	10 %	29 octobre 2025
<i>Avant-projet de recherche 2</i>		
3. <i>Cadre conceptuel et théorique et formulation de l'hypothèse</i>	20 %	19 novembre 2025
4. <i>Stratégie de recherche (techniques et données utilisées)</i>		
<i>Examen final</i>	20 %	10 décembre 2025
<i>Présentation orale de l'avant-projet 180 secondes max</i>	10 %	17 décembre 2025

LECTURES OBLIGATOIRES

- Bourgeois, Isabelle (dir.), *Recherche sociale De la problématique à la collecte des données*, Presses de l'Université du Québec, 7^e édition, 2021.
- Mace, Gordon et François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Presses de l'Université Laval, 3^e édition revue et augmentée, 2017.

Les autres lectures seront disponibles sur le site du cours dans [Moodle](#).

DÉROULEMENT DU COURS

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
1 ^{ère} séance 27 août	Introduction	<p>Lecture obligatoire :</p> <p>Bourgeois, Isabelle, « Qu'est-ce que la recherche sociale? », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 1-14.</p>
2 ^e séance 3 septembre	Formation du bibliothécaire Karl Mongrain	<p>La formation est obligatoire. La présence en classe sera relevée.</p> <p>Cette présentation vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre connaissance des ressources scientifiques disponibles à l'université; - Vous parfaire dans vos stratégies de recherche; - Vous initier à Zotero.
3 ^e séance 10 septembre	Discours et connaissances scientifiques <i>Épistémologie des sciences sociales</i>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Côté, Catherine et Jonathan Lorange-Millette, « Les fondements de la connaissance », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 15-38.</p> <p>Bélanger, André-J., « Épistémologues de la science politique, à vos marques ! », dans Lawrence Olivier, Guy Bédard et Jean-François Thibault (dir.), <i>Épistémologie de la science politique</i>, Presses de l'Université du Québec, 1998.</p>
4 ^e séance 17 septembre	Problématisation <i>Objets de la science politique</i>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Bourgeois, Isabelle, « La formulation de la problématique », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 41-64.</p> <p>Mace, Gordon et François Pétry, « Formuler le problème », dans <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche</i>, 3^e édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 2017, p.19-34.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Nørgaard, Asbjørn S., « Political Science: Witchcraft or Craftsmanship? Standards for Good Research », <i>World Political Science Review</i>, Vol. 4, no 1 (2008) Article 5.</p>

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
5^e séance 24 septembre	Cadre théorique et conceptualisation <i>Grands courants de la science politique</i>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Gingras, François-Pierre et Catherine Côté, « La théorie et le sens de la recherche », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 85-106.</p> <p>Royer, Chantal. « Peut-on fixer une typologie des méthodes qualitatives? », <i>Recherches qualitatives</i>, Les actes 82 (2006), p. 82-98.</p> <p>Almond, Gabriel, A (1997). « « Les tables séparées ». Écoles et sectes dans la science politique américaine », <i>Politix</i>, vol. 10, no. 40, 39-57.</p>
6^e séance 1 ^{er} octobre	Hypothèses de recherche <i>Structuralisme</i>	<p>Lecture obligatoire :</p> <p>Mace, Gordon et François Pétry, « Poser l'hypothèse », dans <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche</i>, 3^e édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 35-44.</p> <p>Lectures recommandées :</p> <p>Cartonnet, Alexis, « Structuralisme et néoréalisme dans le champ des relations internationales. Le cas de Kenneth Waltz », Astéron [En ligne], vol. 9, 2011, consulté le 27/08/2022, DOI : https://doi.org/10.4000/asterion.2162.</p> <p>Bulle, Nathalie. « Pierre Bourdieu (1930-2002) », <i>L'année sociologique</i> vol. 52, no.2 (2002), p.231-237.</p>
7^e séance 8 octobre	Formation sur l'IA Karl Mongrain et Myriam Beaudet	<p>La formation est obligatoire. La présence en classe sera relevée.</p> <p>Elle fait partie des acquis nécessaires pour votre parcours en maîtrise et pour vos carrières professionnelles.</p>

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
8 ^e séance 15 octobre	Opérationnalisation <i>Fonctionnalisme</i>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Durand, Claire, « La mesure », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 179-200.</p> <p>Mace, Gordon et François Pétry, « Construire un cadre opératoire », dans <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche</i>, 3^e édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 45-64.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Hall, Peter et Rosemary Taylor, « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », <i>Revue française de science politique</i> vol.47, no 3-4 (1997), p. 469-496.</p> <p>Remise des deux premières sections de l'Avant-projet de recherche (20%) – remise sur le portail Moodle</p>
Semaine de relâche (20 au 24 octobre)		
9 ^e séance 29 octobre	Structure de la preuve et validité <i>Théorie des choix rationnels</i>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Gauthier, Benoît, « La structure de la preuve », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 131-155.</p> <p>Mace, Gordon et François Pétry, « Choisir la stratégie de vérification », dans <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche</i>, 3^e édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 65-79.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Boudon, Raymond, « Théorie du choix rationnel ou individualisme méthodologique? », <i>Sociologie et sociétés</i>, vol. 34, no. 1, 2002, 9-34.</p> <p>Remise de l'évaluation par les pairs (10 %)</p>
10 ^e séance 5 novembre	Échantillon, sondage et entrevues <i>Mécanismes causaux et causalité</i>	<p>** <i>La première partie du cours est une séance commune avec toutes les personnes étudiantes.</i></p> <p><i>La seconde partie du cours ne concerne que les personnes étudiantes au mémoire et à l'essai. **</i></p> <p>Lectures obligatoires :</p> <p>Béaud, Jean-Pierre, « L'échantillonnage », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 201-230.</p>

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
		<p>Durand, Claire, « Le sondage », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 357-388.</p> <p>Savoie-Zajc, Lorraine, « L'entrevue semi-dirigée », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 273-295.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Pallier, Bruno et Christine Trampusch, « Comment retracer les mécanismes causaux », <i>Revue française de science politique</i>, vol. 68 no. 6, (2018) p. 967-990.</p>
<p>11^e séance 12 novembre</p>	<p>Analyse de contenu et données secondaires <i>Pragmatisme</i></p>	<p>** <i>La première partie du cours est une séance commune avec toutes les personnes étudiantes.</i></p> <p><i>La seconde partie du cours ne concerne que les personnes étudiantes qui ont le parcours stage et TD ou qui sont au DESS. **</i></p> <p>Lectures obligatoires :</p> <p>Bourgeois, Isabelle, « L'analyse documentaire », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 339-355.</p> <p>Bernatchez, Jean, « Les données secondaires », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 389-411.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Cefaï, Daniel. « Les problèmes, leurs expériences et leurs publics: une enquête pragmatiste. » <i>Sociologie et sociétés</i> vol. 51 no 1-2 (2019), p. 33-91.</p>
<p>12^e séance 19 novembre</p>	<p>Observation et étude de cas <i>Systémisme</i></p>	<p>Lectures obligatoires :</p> <p>Martineau, Stéphane, « L'observation directe », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 253-272.</p> <p>Roy, Simon N., « L'étude de cas », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 157-177.</p>

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
		<p>Lectures recommandées :</p> <p>Bunge, Mario. « Systemism : The Alternative to Holism and Individualism », <i>Journal of Socio-Economics</i>, vol. 29 (2000), p.147-157.</p> <p>Braud, Philippe. « Du systémisme en disgrâce au triomphe de l'interactionnisme. » <i>Que sais-je?</i> 2014, p. 101-110.</p> <p>Remise des deux dernières sections de l'Avant-projet de recherche (20 %)</p>
13 ^e séance 26 novembre	Analyse des résultats Écoles critiques	<p>Lecture obligatoire :</p> <p>Mace, Gordon et François Pétry, « Traiter les données », dans <i>Guide d'élaboration d'un projet de recherche</i>, 3^e édition revue et augmentée, Presses de l'Université Laval, 2017, p. 97-114.</p> <p>Jean-Pierre Olivier de Sardan, « La politique du terrain », <i>Enquête</i> [En ligne], 1 1995, mis en ligne le 10 juillet 2013, consulté le 12 août 2025.</p> <p>Lectures recommandées :</p> <p>Angermuller, Johannes, « Qu'est-ce que le poststructuralisme français ? » <i>Langage et société</i>, vol. 120, no 2 (2007), p. 17-34.</p> <p>Caron, Caroline, « La recherche qualitative critique : la synergie des approches inductives et des approches critiques en recherche sociale. » <i>Approches inductives</i>, vol. 4, no. 2, 2017, 49–78.</p>
14 ^e séance 3 décembre	Contraintes de la recherche Constructivisme - Interprétativisme	<p>Lecture obligatoire :</p> <p>Crête, Jean, « L'éthique en recherche sociale », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 231-249.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Avenier, Marie-José, « Les paradigmes épistémologiques constructivistes : post-modernisme ou pragmatisme ? », <i>Management & Avenir</i>, vol. 43, no.3 (2011), p.372-391.</p> <p>Aylesworth, Gary, « Postmodernism », dans Edward N. Zalta (dir.) <i>The Stanford Encyclopedia of Philosophy</i>, printemps 2015, https://plato.stanford.edu/archives/spr2015/entries/postmodernism/</p>
15 ^e séance 10 décembre	Examen final (consignes en classe)	

DATE	THÈME	LECTURES / ÉVALUATIONS
16 ^e séance 17 décembre	Engagement social <i>Problèmes scientifiques actuels</i>	<p>Lecture obligatoire :</p> <p>Maltais, Stéphane et Isabelle Bourgeois, « Les enjeux contemporains de la recherche sociale », dans Bourgeois, Isabelle (dir.), <i>Recherche sociale : De la problématique à la collecte des données</i>, 7^e édition, Presses de l'Université du Québec, 2021, p. 507-524.</p> <p>Lecture recommandée :</p> <p>Wight, Colin, « Post-Truth, Postmodernism and Alternative Facts », <i>New Perspectives</i>, vol. 26, no. 3 (2018), p. 17-30.</p> <p>Présentation de l'avant-projet en 180 secondes (10 %)</p>

QUALITÉ DU FRANÇAIS

Pour les examens en classe, même s'il n'y a aucune pénalité pour la qualité du français, il faut cependant y faire attention afin de faciliter la compréhension et la clarté du propos. Pour les examens maison, les exposés oraux et les travaux, la pénalité s'applique jusqu'à -15 % de la note du travail.

RETARD ET ABSENCE À UN ÉVÉNEMENT D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Tout retard non justifié sera pénalisé de -5 % par jour de retard (incluant les samedis et dimanches) par évaluation. Des problèmes de santé, le décès d'un proche et des motifs parentaux sont les seules justifications acceptables pour le retard ou l'absence à un événement d'évaluation des apprentissages. Une attestation officielle sera exigée.

GUIDE DU TRAVAIL ÉCRIT

Les travaux devront respecter le [guide de présentation des travaux du département](#).

REMISE

Attention – remise des travaux : Les étudiantes et étudiants doivent remettre leurs travaux sur la page Moodle du cours, aux espaces prévus à cet effet.

INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE – PLAGIAT ET AUTRES DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Nous vous invitons à lire attentivement le document informatif sur l'intégrité intellectuelle (page suivante), à visiter la [page Internet portant sur l'Intégrité intellectuelle](#), onglet Apprentissage et réussite de la section Étudiant dans le site Internet de l'Université, et à effectuer le [Quiz antiplagiat](#).

Veuillez également prendre connaissance de la section 9 du [Règlement des études](#), portant sur la discipline. Le Règlement se trouve sur le site Internet du bureau du registraire.

Tout cas de plagiat ou toute autre manœuvre visant à tromper mènera au dépôt d'une plainte auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires de la Faculté, en vertu de la procédure prévue au *Règlement des études*. Toute personne reconnue avoir commis un délit se verra imposer une sanction disciplinaire. [Visionner la vidéo « Copier/coller/citer »](#)

UTILISATION DES OUTILS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

En vertu des dispositions du Règlement des études (9.4.1) de l'Université de Sherbrooke et du Règlement complémentaire, la personne étudiante qui fait une utilisation non autorisée des outils d'intelligence artificielle générative (IAG) est déclarée responsable d'avoir commis un délit relatif aux études.

Lorsque l'utilisation de ces outils est autorisée par la personne enseignante, celle-ci doit être déclarée conformément aux directives fournies dans l'infographie récapitulative ci-dessous. Dans le cadre de ce cours, l'utilisation de l'IA générative est interdite.

Balises d'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative

Autorisés ou pas dans les situations d'apprentissage et d'évaluation?

NIVEAU 0	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4					
<p>L'utilisation des outils d'intelligence artificielle générative (IAG) est limitée, voire complètement interdite parce que la personne enseignante considère que l'usage de ces outils nuit au développement de compétences essentielles. Ces compétences peuvent être disciplinaires, comme elles peuvent être d'ordre méthodologique, rédactionnel ou informationnel. Considérant que l'utilisation des IAG requiert un esprit critique, il peut s'agir d'une situation d'apprentissage ou d'évaluation sans IAG qui vise à développer celui-ci.</p> <p>Dans ces situations, la personne étudiante produit le travail.</p>	<td> <p>L'utilisation prononcée des IAG est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAG. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique.</p> <p>Dans ces situations, l'IAG produit le travail préliminaire, alors que la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant.</p> </td>	<p>L'utilisation prononcée des IAG est permise parce que la personne enseignante considère que les personnes étudiantes sont en mesure d'exercer un esprit critique et sont capables de juger de la qualité des contenus produits par les IAG. Ou encore, l'utilisation est encouragée parce que la situation d'apprentissage ou d'évaluation proposée contribue à développer leur esprit critique.</p> <p>Dans ces situations, l'IAG produit le travail préliminaire, alors que la personne étudiante s'assure de sa qualité en l'améliorant.</p>	<td> <td>  <p>Utilisation interdite</p> <p>Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite. Ceci signifie que si la personne enseignante a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAG dans une situation d'évaluation, elle doit dénoncer les faits auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires universitaires. Il s'agit d'un délit relatif aux études tel que stipulé dans le Règlement des études.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte </td><td>  <p>Utilisation limitée</p> <p>Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte </td><td>  <p>Utilisation guidée</p> <p>Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par la personne étudiante. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des contenus - Obtenir une rétroaction - Évaluer la qualité de son travail à partir de critères - Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche - Diriger les processus de résolution de problèmes </td><td>  <p>Utilisation balisée</p> <p>Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résumer ou rédiger des parties d'un texte - Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter - Réaliser des calculs mathématiques - Produire du code informatique - Résoudre des problèmes complexes - Répondre à une question - Générer des images, ou autres contenus multimédias </td><td>  <p>Utilisation libre</p> <p>Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.</p> </td></td>	<td>  <p>Utilisation interdite</p> <p>Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite. Ceci signifie que si la personne enseignante a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAG dans une situation d'évaluation, elle doit dénoncer les faits auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires universitaires. Il s'agit d'un délit relatif aux études tel que stipulé dans le Règlement des études.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte </td> <td>  <p>Utilisation limitée</p> <p>Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte </td> <td>  <p>Utilisation guidée</p> <p>Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par la personne étudiante. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des contenus - Obtenir une rétroaction - Évaluer la qualité de son travail à partir de critères - Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche - Diriger les processus de résolution de problèmes </td> <td>  <p>Utilisation balisée</p> <p>Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résumer ou rédiger des parties d'un texte - Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter - Réaliser des calculs mathématiques - Produire du code informatique - Résoudre des problèmes complexes - Répondre à une question - Générer des images, ou autres contenus multimédias </td> <td>  <p>Utilisation libre</p> <p>Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.</p> </td>	 <p>Utilisation interdite</p> <p>Le NIVEAU 0 signifie que l'utilisation est interdite. Ceci signifie que si la personne enseignante a un motif de croire qu'il y a eu l'utilisation d'une IAG dans une situation d'évaluation, elle doit dénoncer les faits auprès de la personne responsable des dossiers disciplinaires universitaires. Il s'agit d'un délit relatif aux études tel que stipulé dans le Règlement des études.</p> <p>Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte 	 <p>Utilisation limitée</p> <p>Le NIVEAU 1 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée uniquement pour assister l'apprentissage dans le domaine disciplinaire ou des langues. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation peut être considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Domaine disciplinaire : <ul style="list-style-type: none"> - S'inspirer - Générer des idées - Explorer un sujet pour mieux le comprendre - Générer du matériel pour apprendre - Domaine des langues : <ul style="list-style-type: none"> - Identifier ses erreurs et les faire expliquer - Reformuler un texte - Générer un plan pour aider à structurer un texte - Traduire un texte 	 <p>Utilisation guidée</p> <p>Le NIVEAU 2 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour améliorer un travail produit par la personne étudiante. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyser des contenus - Obtenir une rétroaction - Évaluer la qualité de son travail à partir de critères - Demander à être confronté relativement à ses idées, à sa démarche - Diriger les processus de résolution de problèmes 	 <p>Utilisation balisée</p> <p>Le NIVEAU 3 D'UTILISATION signifie que l'utilisation est autorisée pour produire un travail qui sera amélioré. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résumer ou rédiger des parties d'un texte - Générer un texte ou un modèle d'une production et l'adapter - Réaliser des calculs mathématiques - Produire du code informatique - Résoudre des problèmes complexes - Répondre à une question - Générer des images, ou autres contenus multimédias 	 <p>Utilisation libre</p> <p>Le NIVEAU 4 D'UTILISATION signifie qu'aucune restriction spécifique n'est imposée. Dans ce contexte, la personne étudiante est tenue de citer selon les normes¹ le contenu généré par l'IAG ou de déclarer l'utilisation qu'elle en a faite selon les consignes fournies par la personne enseignante sans quoi l'utilisation est considérée comme un délit. Ce niveau inclut tout ce qui précède, de l'exploration à la production, ainsi que toute autre tâche particulière jugée complexe.</p>



BIBLIOGRAPHIE

- Abensour, Miguel, *Phénoménologie et politique*, mélanges offerts à Jacques Taminiaux, Bruxelles, Ousia, 1989.
- Aktouf, Omar, Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique, Presses de l'Université du Québec, 1987.
- Albert, Hans, *La sociologie critique en question*, Presses universitaires de France, 1987.
- Almond, Gabriel A., *A Discipline Divided, Schools and Sects in Political Science*, Sage Publications, 1990.
- Aktouf, Omar, *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*, Presses de l'Université du Québec, 1987.
- Angers, Maurice, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, 4^e éd., CEC, 2005.
- Aron, Raymond, *Les étapes de la pensée sociologique*, Gallimard, 1971.
- Aron, Raymond, « Introduction » dans Max Weber, *Le savant et le politique*, Plon, 1959, p.7-52.
- Attali, Jacques, *Les modèles politiques*, Presses universitaires de France, 1972.
- Bardin, Laurence, *L'analyse de contenu*, 11^e édition, Presses universitaires de France, 2007.
- Beach, Derek et Rasmus Brun Pedersen, *Causal case study methods: Foundations and guidelines for comparing, matching, and tracing*, University of Michigan Press, 2016.
- Beaud, Michel, L'art de la thèse : comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de DEA ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire, La Découverte, éd. mise à jour, 2003.
- Benjamin, Roger, « La notion de recherche sociale », *Recherche sociale* 33-34 (janvier-avril 1971) : 7-11.
- Bennett, Andrew et Jeffrey T. Checkel (dir.), *Process tracing. From Metaphor to Analytic Tool*, Cambridge University Press, 2015.
- Booth, Wayne C., Gregory G. Colomb et Joseph M. Williams (dir.), *The Craft of Research*, The University of Chicago Press, 1995.
- Bordeleau, Yvan, *Comprendre et développer les organisations*, Agence d'Arc, 1987.
- Boudon, Raymond, *La crise de la sociologie : questions d'épistémologie sociologique*, Droz, 1971.
- Bourdieu, Pierre, J. C. Chamboredon et J. C. Passeron, *Le métier de sociologue : préalables épistémologiques*, Mouton, 1980.
- Breton, Raymond, *Une orientation de la recherche politique dans le contexte canadien/The Canadian Condition, a Guide to Research in Public Policy*, Institut de recherches politiques, 1977.

Breux, Sandra, Reuchamps, Min et Loiseau, Hugo, *Carte mentale et science politique, Regards et perspectives critiques sur l'emploi d'un outil prometteur*, P.I.E. Peter Lang, 2011.

Buttolph Johnson, Janet et Richard A. Joslyn, *Political Science Research Methods*, CQ Press, 1986.

De Bruyne, P., J. Herman et M. De Schoutheete, *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Presses universitaires de France, 1974.

Contandriopoulos, André-Pierre et al., *Savoir préparer une recherche : la définir, la structurer, la financer*, Gaëtan Morin, 2005.

Crête, Jean et Louis M. Imbeau, *Comprendre et communiquer la science*, Presses de l'Université Laval, 1994.

De Bruyne, P., J. Herman et M. De Schoutheete, *Dynamique de la recherche en sciences sociales*, Paris, Presses universitaires de France (coll. Sup.), 1974.

Dépelteau, François, *La démarche d'une recherche en sciences humaines, de la question de départ à la communication des résultats*, Les Presses de l'Université Laval, 2000.

Desaulniers, Jean-Pierre (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1987.

Descartes, René, *Discours de la méthode*, Vrin, 1964.

Deschamps, Chantal, *L'approche phénoménologique en recherche : comprendre en retournant au vécu de l'expérience humaine*, Guérin, 1993.

Deslauriers, Jean-Pierre, *Recherche qualitative : guide pratique*, McGraw-Hill, 1991.

Durkheim, Émile, *Les règles de la méthode sociologique*, précédé de « L'instauration du raisonnement expérimental en sociologie », par Jean-Michel Berthelot, Flammarion, 1988.

Durkheim, Émile, *Le suicide*, Presses universitaires de France, 1981.

Duverger, Maurice, *Méthodes des sciences sociales*, Presses universitaires de France, 1964.

Duverger, Maurice, *Sociologie de la politique*, Presses universitaires de France (coll. Thémis), 1973.

Easton, David, *Analyse du système politique*, Armand Colin, 1974.

Eco, Umberto, *La structure absente: introduction à la recherche sémiotique*, Mercure de France, 1984.

Falardeau, Jean-Charles et al., « La sociologie au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. XV, n°s 2-3, mai-août 1974.

Falardeau, Guy, « La sociologie des générations depuis les années soixante: synthèse, bilan et perspective », *Politique, revue québécoise de science politique*, 17, hiver 1990, p. 59-89.

Farr, Moira, « Retour aux tombes », *Affaires universitaires/University Affairs*, mai 2002, p. 17-19, 28.

- Fielding, Nigel et al. (dir.), *The Sage Handbook of Online Research Methods*, Sage Publications, 2008.
- Fortin, M.-F. et Gagnon, J., *Fondements et étapes du processus de recherche, Méthodes quantitatives et qualitatives*, Chenelière éducation, 2016.
- Foucault, Michel, *L'archéologie du savoir*, Gallimard, 1977.
- Foulquié, Paul, *La dialectique*, 7^e éd. Presses universitaires de France, 1969.
- Gadamer, Hans Georg, *Vérité et méthode, les grandes lignes d'une herméneutique philosophique*, Seuil, 1976.
- Given, Lisa M. (dir.), *The Sage Encyclopedia of Qualitative Research Methods*, Sage Publications, 2008.
- Goyette, Gabriel et Michelle Lessard-Hébert, *La recherche-action, ses fonctions, ses fondements et son instrumentation*, Presses de l'Université du Québec, 1987.
- Grawitz, Madeleine, *Méthode des sciences sociales*, 11^e édition, Dalloz, 2001.
- Greimas, Algirdas Julien, *Introduction à l'analyse du discours en sciences sociales*, Hachette, 1979.
- Guerrien, Bernard, *La théorie des jeux*, Paris, Economica, 1993.
- Guibert, Joël et Jumel, Guy, *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Armand Colin, 1997.
- Guilhaumou, Jacques, *Langage et idéologies; le discours comme objet de l'histoire*, Éd. Ouvrières, 1974.
- Gurvitch, Georges, *Dialectique et sociologie*, Flammarion, 1977.
- Hine, Christine (dir.), *Virtual methods: issues in social research on the Internet*, Berg, 2005.
- Hirschman, Albert O., *Deux siècles de rhétorique réactionnaire*, Fayard, 1991.
- Jaspers, Karl, *Initiation à la méthode philosophique*, Payot, 1968.
- Johns, Mark D. et al., *Online Social Research: Methods, Issues, and Ethics*, Vol. 7, Peter Lang Publishers, 2004.
- King, Gary, Keohane, Robert O. et Verba, Sydney, *Designing Social Inquiry : Scientific Inference in Qualitative Research*, Princeton University Press, 1994.
- Kuhn, Thomas S., *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion, 1972.
- Lagroye, J. et al., *Sociologie politique*, 6^e édition revue et augmentée, Presses de sciences Po et Dalloz, 2012.
- Lakatos, Imre, *The Methodology of Scientific Research Programmes : Philosophical Papers Volume I*, Cambridge University Press, 1978.

Lakatos, Imre Et Alan Musgrave (dir.), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge University Press, 1970.

Lapierre, Jean-William, *L'analyse des systèmes politiques*, Presses universitaires de France, 1973.

Lemieux, Vincent, *La structuration du pouvoir dans les systèmes politiques*, Presses de l'Université Laval, 1989.

Lenoir, Yves, *Guide d'accompagnement de la formation à la recherche*, Groupéditions, 2012.

Létourneau, Jocelyn. *Le coffre à outils du chercheur débutant, Guide d'initiation au travail intellectuel*, Boréal, 2006.

Lofland, John, *Analyzing Social Settings: A Guide to Qualitative Observation and Analysis*, Wadsworth Pub. Co., 1971.

Loiseau, Hugo (dir.), *Vous avez dit appliquée? La politique appliquée : pédagogies, méthodes, acteurs et contextes*, Groupéditions, Coll. « Cursus universitaire », 2013.

Loubet Del Bayle, Jean-Louis, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, L'Harmattan, 2000.

Manheim, Jarol B., Richard C. Rich, Lars Willnat et al., *Empirical Political Analysis: Research Methods in Political Science*, Longman, 2002.

May, Tim, *Social Research: Issues, Methods and Process*, 2nd edition, Open University Press, 1997.

Masterman, Margaret, « The Nature of a Paradigm », dans Imre Lakatos et Alan Musgrave (dir.), *Criticism and the Growth of Knowledge*, Cambridge, Cambridge University Press, 1970.

Merleau-Ponty, Maurice, *Les sciences de l'homme et la phénoménologie*, Centre de documentation universitaire, 1975.

Merton, Robert K., *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, 2^e éd., Plon, 1965.

Michaud, Nelson, *Praxis de la science politique: une porte ouverte sur les méthodes, les champs et les approches de la discipline*, Presses de l'Université Laval, 1997.

Mills, C. Wright, *L'imagination sociologique*, Maspero, 1973.

Monière, Denis, *Critique épistémologique de l'analyse systémique de David Easton: essai sur le rapport entre théorie et idéologie*, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976.

Monière, Denis et Jean H. Guay, *Introduction aux théories politiques*, Québec/Amérique, 1987.

Moulin, Hervé, *Théorie des jeux pour l'économie et la politique*, Hermann, 1981.

Mucchielli, Alex (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Armand-Colin, 2004.

Norimatsu H. et Pigem, N., *Les techniques d'observation en sciences humaines*, Armand Colin, 2008.

Olivier, Lawrence et al. (dirs.), *Épistémologie de la science politique*, Presses de l'Université du Québec, 1998.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. "Le «je» méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain." *Revue française de sociologie* 41.3 (2000): 417-445.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. "La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie." *Enquête. Archives de la revue Enquête* 1 (1995): 71-109.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre. *Epistemology, fieldwork, and anthropology*. New York: Palgrave Macmillan, 2015.

Paillé, Pierre (dir), *La méthodologie qualitative, Postures de recherche et travail de terrain*, Armand Colin, 2006.

Paillé, Pierre et Alex Mucchielli. *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Armand Colin, 2012.

Paquet, Gilles, « La recherche en sciences sociales : plaidoyer pour une certaine coercition », *Interface*, novembre-décembre 1984 : 35-7.

Parsons, Talcott et Edward A. Shils (dir.), *Toward a General Theory of Action*, Harvard University Press, 1967 .

Peretz, Henri, Les méthodes en sociologie : l'observation, Découverte, 2004.

Piaget, Jean, *Épistémologie des sciences de l'homme*, Gallimard, 972.

Plon, Michel, *La théorie des jeux, une politique*, Maspéro, 1976.

Popper, Karl, *Logique de la découverte scientifique*, traduction française de « Logik der Forschung », Payot, parution originale en 1935, édité en français en 1973.

Poupart, Jean et al., *La recherche qualitative, Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin éditeur, 1997.

Prévost, Jean-Guy, *De l'étude des idées politiques*, Presses de l'Université du Québec, 1995.

Provencher, Martin, *Petit cours d'éthique et politique*, Chenelière Éducation, 2008.Rocher, Guy, *Introduction à la sociologie générale*, 3e éd., Hurtubise HMH, 1992.

Russell, Bertrand, *Problèmes de philosophie*, Payot, 1965.

Salée, Daniel, « Reposer la question du Québec? Notes critiques sur l'imagination sociologique », *Politique, revue québécoise de science politique*, 18, automne 1990, p. 83-106.

Sayer, Andrew, *Method in Social Science: A Realist Approach*, 2^e édition, Routledge, 1997.

Schemel, Yves, *Introduction à la science politique, Objets, méthodes, résultats*, Presses de sciences Po et Dalloz, 2010.

Sieber, Joan, *Planning ethically responsible research*, Sage,1992.

Sieber, Joan E. (dir.), *Sharing social science data: advantages and challenges*, Sage Publications, 1991.

Singleton, Royce A. Jr., Bruce C. Straits et Margaret Miller Straits, *Approaches to Social Research*, 2nd edition, Oxford University Press.

Smith, Hélène et Peggy Berkowitz, « University protocols for aboriginal research », *Affaires universitaires/University Affairs* [Ottawa, Canada], mai 2002, p. 14. www.aucc.ca/en/university_affairs/feature/2002/may/page10.pdf

Spradley, James P., *Participant observation*, Holt, Rinehart and Winston, 1980.

Stinchcombe, Arthur, *Constructing Social Theories*, Harcourt, Brace & World, 1968.

Todorov, Tzvetan, *Théories du symbole*, Seuil, 1985.

Tomm, Winnie (dir.), *The Effects of Feminist Approaches on Research Methodologies*, Wilfrid Laurier University Press, 1989.

Tremblay, André, *Sondages : histoire, pratique et analyse*, Gaëtan Morin, 1991.

Tribunal Militaire Américain, « Code de Nüremberg », extrait du jugement du tribunal militaire américain, Nüremberg (cas K. Brandt), 1947. <http://www.genethique.org/carrefour_infos/textes_officiels/titres_textes/code_de_nuremberg.htm>

Trudel, Robert et Rachad Antonius, *Méthodes quantitatives appliquées aux sciences humaines*, Centre éducaif et culturel, 1991.

Turenne Sjolander, Claire et Wayne S. Cox, *Beyond Positivism: Critical Reflections on International Relations*, Lynne Rienner, 1993.

Vigour, Cécile, *La comparaison dans les sciences sociales : pratiques et méthodes*, La découverte, 2005.

Voutat, Bernard, « Les objets de la science politique : Réflexions sur une discipline...sans objet » dans Sfez, Lucien (dir.), *Science politique et interdisciplinarité : Conférences 1998-2000*, Publications de la Sorbonne, 2002, p. 55-76.

Watson, James D., *La double hélice : compte rendu personnel de la découverte de la structure de l'ADN*, Hachette, 1984.

Weber, Max, *Les essais sur la théorie de la science*, Presses Pocket, 1965.

Weber, Max, *Le savant et le politique : la profession et la vocation de savant, la profession et la vocation de politique*, La découverte, 2003.

Weiss-Altaner, Eric, *Principes de démographie politique: population, urbanisation développement*, Economica, 1992.

Yin, Robert K., *Case Study Research: Design and Methods*, Sage Publications, 2003.

ÉCOLE DE POLITIQUE APPLIQUÉE

BARÈME DE NOTATION

NOTE CHIFFRÉE	LETTRE	POINT	NIVEAU
90 % et plus	A+	4,3	Excellent
85 % - 89 %	A	4,0	
82 % - 84 %	A-	3,7	
78 % - 81 %	B+	3,3	Très bien
75 % - 77 %	B	3,0	
72 % - 74 %	B-	2,7	
68 % - 71 %	C+	2,3	Bien
65 % - 67 %	C	2,0	
62 % - 64 %	C-	1,7	
58 % - 61 %	D+	1,3	Passable
55 % - 57 %	D	1,0	
54 % et moins	E	0,0	Échec

Il serait normal d'obtenir, pour des grands groupes, la courbe suivante :

A+, A, A- 15 % des effectifs

B+, B, B- 50 % des effectifs

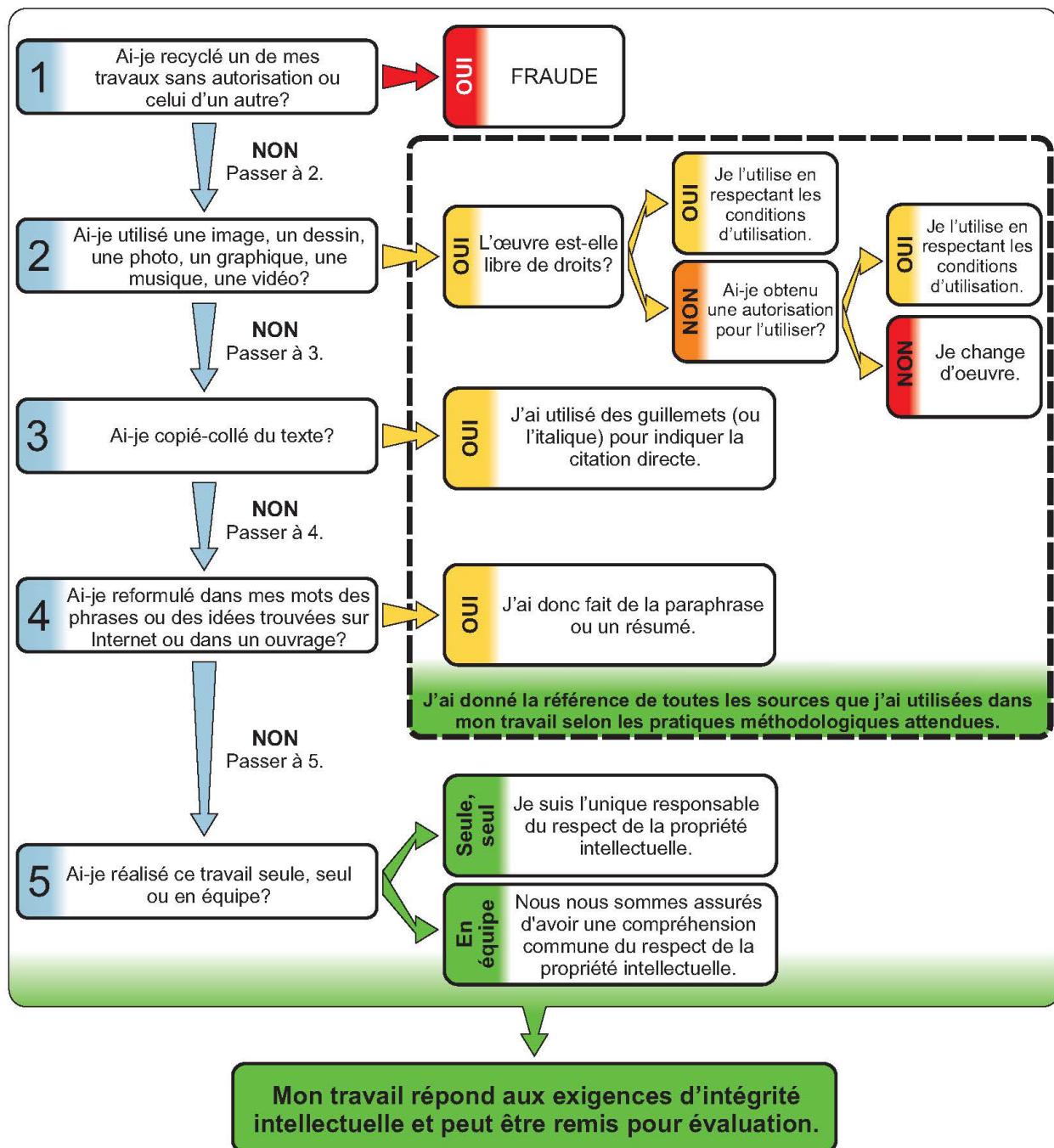
C+, C, C- 25 % des effectifs

D+, D, E 10 % des effectifs

Mon travail est-il prêt à être remis?

5 questions essentielles pour m'assurer du respect de l'intégrité intellectuelle de mon travail*

* Adaptation par Karine Lemieux (Faculté des sciences) et Sonia Morin (Service de soutien à la formation) d'un outil développé par le Service de développement pédagogique, des programmes et de la recherche du Cégep Marie-Victorin, 2017.





L'intégrité intellectuelle passe, notamment, par la reconnaissance des sources utilisées

À l'Université de Sherbrooke, on y veille!

Extrait du Règlement des études (Règlement 2575-009)

9.4.1 DÉLITS RELATIFS AUX ÉTUDES

Un délit relatif aux études désigne tout acte trompeur ou toute tentative de commettre un tel acte, quant au rendement scolaire ou à une exigence relative à une activité pédagogique, à un programme d'études, à un parcours libre au sens de l'article 1.1 – Définitions du présent règlement ou à un milieu dans lequel une personne intervient dans le cadre de ses études, incluant un milieu de stage.

Sont notamment considérés comme un délit relatif aux études les faits suivants :

- a) commettre un plagiat, soit faire passer ou tenter de faire passer pour sien, dans une production évaluée, le travail d'une autre personne, des passages ou idées tirés de l'œuvre d'autrui ou du contenu, de toute forme, généré par un système d'intelligence artificielle (ce qui inclut notamment le fait de ne pas indiquer la source et la référence adéquate);
- b) commettre un autoplagiat, soit soumettre, sans autorisation préalable, une même production, en tout ou en partie, à plus d'une activité pédagogique ou dans une même activité pédagogique (notamment en cas de reprise);
- c) usurper l'identité d'une autre personne ou procéder à une substitution de personne lors d'une production évaluée ou de toute autre prestation obligatoire;
- d) fournir ou obtenir toute forme d'aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle (incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle), pour une production faisant l'objet d'une évaluation;
- e) obtenir par vol ou toute autre manœuvre frauduleuse, posséder ou utiliser du matériel non autorisé de toute forme (incluant le matériel numérique et celui généré par un système d'intelligence artificielle) avant ou pendant une production faisant l'objet d'une évaluation;
- f) copier, contrefaire ou falsifier un document pour l'évaluation d'une activité pédagogique; [...]

Par plagiat, on entend notamment :

- Copier intégralement une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web, d'un contenu de toute forme généré par un système d'intelligence artificielle, ou de tout autre document en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets; Document d'information;
- reproduire des présentations, des dessins, des photographies, des graphiques, des données... sans en préciser la provenance et, dans certains cas, sans en avoir obtenu la permission de reproduire;
- utiliser, en tout ou en partie, du matériel sonore, graphique ou visuel, des pages Internet, du code de programme informatique ou des éléments de logiciel, des données ou résultats d'expérimentation ou toute autre information en provenance d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans en citer les sources;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur sans en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte en omettant d'en mentionner la source ou de le mettre entre guillemets;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord);
- obtenir de l'aide non autorisée, incluant l'assistance provenant d'un système d'intelligence artificielle, pour une production évaluée;
- utiliser du matériel non autorisé généré par un système d'intelligence artificielle avant ou pendant une production évaluée;
- acheter un travail sur le Web ou ailleurs et le faire passer pour sien;
- utiliser sans autorisation le même travail pour deux activités différentes (autoplagiat).

Autrement dit : mentionnez vos sources